

GAUMONT présente

Une production QUAD

Charlotte **Gainsbourg** Cécile **de France** Grégory **Gadebois** Saül **Benchetrit**

L'AFFAIRE MARIE-CLAIRE

Un film de Lauriane ESCAFFRE et Yvo MULLER



FESTIVAL DE CANNES
SÉLECTION OFFICIELLE 2026
SÉANCE SPÉCIALE

Durée : 1h42

AU CINÉMA LE 4 NOVEMBRE 2026

CONTACT DISTRIBUTION

Pathé Films AG

Neugasse 6, 8005 Zürich

Tél : 076 563 47 86

vera.gilardoni@pathefilms.ch

Matériel presse disponible sur www.pathefilms.ch

SYNOPSIS

Novembre 1972. Au tribunal de Bobigny, un procès hors norme secoue la France entière. Marie-Claire Chevalier, 16 ans, est accusée d'avoir avorté illégalement. À la barre, sa mère et toutes les femmes qui l'ont aidée. Leur avocate, Gisèle Halimi, fait un pari fou, insensé : elle leur demande de ne pas plaider coupable. Gisèle va faire ce qui n'a jamais été fait auparavant, elle va accuser et attaquer la loi, au risque de tout perdre.

Lauriane ESCAFFRE

D'abord comédienne, Lauriane Escaffre joue au théâtre et au cinéma sous la direction de nombreuses réalisatrices et réalisateurs. L'envie d'être à la base de projets la poussant vers l'écriture, elle intègre L'Atelier Scénario de la Femis.

Depuis le court-métrage césarisé en 2020 **Pile Poil** réalisé avec son partenaire de création Yvo Muller, ainsi que leur premier long-métrage **Maria Rêve** (2022) avec Karin Viard, elle navigue entre ses rôles d'autrice-réalisatrice et d'actrice. Dans le dernier long métrage du duo, **L'Affaire Marie-Claire**, avec Charlotte Gainsbourg et Cécile de France, ils continuent d'explorer des trajectoires de femmes ainsi que leur émancipation. Le film sort en salles le 4 novembre 2026.

Yvo MULLER

Franco-Suisse, Yvo Muller étudie le théâtre pendant six ans à New-York, avant d'arriver à Paris. Il travaille en tant que comédien, tout en explorant l'écriture et la réalisation. Il se forme à l'écriture scénaristique au CEEA, puis écrit et réalise avec Lauriane Escaffre le court-métrage **Pile Poil**, César du court-métrage en 2020. Suite à cela, le duo réalise **Maria Rêve** (2022), qui suit les pas d'une femme de ménage incarnée par Karin Viard. **L'Affaire Marie-Claire** est leur second long-métrage. On y retrouve Charlotte Gainsbourg, Cécile de France, et à nouveau Grégory Gadebois, pour sa troisième collaboration avec le duo. Yvo continue son travail d'écriture en binôme avec Lauriane Escaffre, avec une prédilection pour les thématiques d'émancipation féminine.

ENTRETIEN AVEC
LAURIANE ESCAFFRE & YVO MULLER

Après votre premier film, *Maria Rêve*, on ne vous attendait pas forcément sur un sujet comme celui-ci. Comment est né ce projet ?

Yvo Muller : Tout est parti de la lecture d'un article d'Annick Cojean publié dans Le Monde qui relatait la rencontre entre le médecin catholique Paul Milliez et Gisèle Halimi, juste avant le procès de Bobigny. Ce récit nous avait interpellés car ces personnages que tout oppose nous paraissaient complexes et leur rencontre, très cinématographique.

Lauriane Escaffre : Gisèle Halimi étant, en outre, une porte-parole majeure de la cause féministe, il nous semblait qu'il y avait un sujet intéressant à creuser et la lecture de la retranscription du procès de Bobigny n'a fait que le confirmer.

Y. M. : En effet, nous ne nous dirigeons pas vers une comédie romantique comme *Maria Rêve* mais il y avait quand même des points de similarité puisqu'il s'agit d'un personnage de femme forte qui sort des cadres et remet en cause l'ordre établi de la société.

Vers quoi, et vers qui, vos recherches vous ont-elles menées ?

L. E. : Du procès de Bobigny et de Gisèle Halimi, nous connaissions l'essentiel mais il a fallu effectuer un énorme travail de recherches pour en découvrir tous les détails et les aspérités. Il y a beaucoup de documentaires sur le sujet mais la retranscription du procès était précieuse car c'est assez rare d'en avoir. D'ailleurs, l'association *Choisir la cause des femmes* l'avait publiée illégalement avant que cette décision ne soit tolérée et que le texte soit vendu à 30 000 exemplaires.

Y. M. : Après, nous avons rencontré plusieurs personnes proches de cette histoire, comme Annick Cojean qui a écrit le dernier livre avec Gisèle Halimi, *Une farouche liberté* ; des membres de l'association *Choisir la cause des femmes*, dont Gisèle Halimi était cofondatrice avec Simone de Beauvoir ; mais aussi Jean-Yves Halimi, le fils de Gisèle ; Jennifer, la fille de Marie-Claire Chevalier (qui est décédée très jeune), et le dernier compagnon de cette dernière. Autant de témoignages forts et précieux qui nous ont permis d'aborder cette affaire sous des angles différents.

En quoi la relation compliquée que Gisèle entretenait avec sa mère était un aspect important à aborder ?

L. E. : Si nous avons voulu mettre cette relation complexe au cœur de l'histoire, c'est parce que la révolution de Gisèle, sa flamme, est née, à notre avis et selon elle, dès son arrivée sur Terre. Elle raconte que ses parents avaient attendu deux semaines avant d'annoncer sa naissance tellement ils avaient honte d'avoir engendré une fille - même si leur aîné était un garçon. Son enfance, ensuite, a ravivé cette flamme, puisqu'à la maison

ses frères ne faisaient rien et sa sœur et elles étaient corvéables à merci : elles lavaient le linge, servaient à table, faisaient le lit de leurs frères, nettoyaient leur chambre, etc. Gisèle Halimi s'est révoltée en faisant une grève de la faim. Et au bout de quatre jours, en remportant cette bataille, elle a gagné son « premier petit goût de liberté », comme elle disait elle-même. Tout son combat a donc été guidé par cette injustice faite aux femmes qu'elle a ressentie intimement depuis toute petite. D'ailleurs elle disait toujours : « Quand je défends les femmes, c'est moi que je défends ». Voilà pourquoi il y a, dans ce film, un lien naturel et un équilibre entre l'intime et le combat politique.

Y. M. : Par ailleurs, les livres biographiques que Gisèle a écrits nous ont éclairés sur cette relation de désamour. Le fait d'avoir cherché l'amour de sa mère toute sa vie explique une femme plus fragile et plus complexe. Mais ce n'est peut-être qu'une perception car lorsque nous évoquions le sujet avec Jean-Yves, son fils, il nous disait que sa grand-mère avait beaucoup aimé sa fille. Entre son point de vue et celui de ses enfants, ou la façon dont Jennifer nous a retracé ce qu'elle lui avait raconté du procès, il y avait donc des divergences qu'il était intéressant d'observer car elles nous donnaient accès à l'intimité de cette femme. Et puis ces écrits nous offraient beaucoup de matière pour fictionner, imaginer la nature de ses relations avec les autres.

Comment avez-vous effectué le dosage entre l'intime, le politique et l'historique ?

Y. M. : Je ne sais pas si on a conceptualisé ce dosage de manière aussi claire. Dès le début, nous avons construit le scénario avec des allers-retours sur le procès. De manière instinctive, on sentait que cette forme apporterait une touche de modernité et nous permettrait de goûter pleinement à certains moments du procès qui nous semblaient inévitables. Par ailleurs, on avait envie que le spectateur soit actif, qu'il ait envie de recomposer le puzzle avec nous. Et comme il y avait beaucoup d'informations à faire passer, c'est la solution dramaturgique que nous avons trouvée pour le faire de manière excitante et amusante.

L. E. : Le procès nous a permis de reconstituer le fait historique en retranscrivant au mot près la plaidoirie de Gisèle Halimi et de nombreux témoignages. Et il était si passionnant qu'il nous a inspiré l'envie de construire ce film comme un thriller. Le titre « L'Affaire Marie-Claire » fait d'ailleurs écho à quelque chose de l'ordre du polar, du thriller. Si on connaît l'issue, on ne peut s'empêcher de se demander comment Gisèle, Michèle et Marie-Claire Chevalier vont y arriver. C'est là que s'immisce la part intime. Et l'émotion naît grâce à l'humanité et la sensibilité de ces femmes.

Y. M. : Malgré tout, il n'y a dans ce procès ni coup de théâtre ni révélations et l'histoire n'a rien d'une enquête policière. Gisèle Halimi ayant fait le choix d'appeler à la barre des témoins qui ne connaissaient pas les accusés, ils n'étaient pas là pour apporter un éclairage sur ce qui s'était passé mais pour réclamer que la loi anti-avortement soit

abrogée. Tous étaient sur la même ligne et ce côté répétitif risquait de provoquer l'ennui. Pour rendre le film palpitant et excitant, il fallait donc créer la dramaturgie ailleurs que dans le procès.

Qu'est-ce que cela a apporté de tourner dans la vraie salle de procès du tribunal de Bobigny ?

L. E. : Au-delà de participer au devoir de mémoire, cela a apporté une dimension émotionnelle très forte, voire une magie, qui nous a tous portés. L'ancien tribunal de Bobigny a été détruit mais les bâtiments où était située cette salle ont été conservés pour le caractère historique qu'a pris cette affaire. Aujourd'hui, c'est donc une salle administrative qui sert à stocker du matériel mais on peut y voir une plaque commémorative.

Y. M. : Lorsque nous sommes arrivés dans ce lieu avec une partie de l'équipe, nous avons tous été saisis par une émotion très forte. On a ressenti le besoin de rester un peu pour s'imprégner de l'atmosphère qui y régnait. Assis là, en silence, on n'en revenait pas de se dire que toute cette histoire avait pris corps, ici, il y a 54 ans et que le courage de ces femmes s'était manifesté à cet endroit précis. D'ailleurs quand Jennifer, la fille de Marie-Claire, est venue assister au tournage et qu'elle est rentrée dans cette salle où sa mère, toute jeune, avait été physiquement présente, ça a été un moment particulièrement fort.

Le film montre que ce procès n'aurait pu avoir une telle résonance sans la participation active de l'accusée...

Y. M. : Tout à fait. Michèle et Marie-Claire Chevalier sont celles qui ont pris le plus grand risque dans cette affaire. Gisèle Halimi a transformé le futur mais ces femmes-là, ce qu'elles risquaient, c'était cinq ans de prison. Pour Michèle, cette mère exemplaire qui élevait seule ses trois filles parce que son mari était parti sans dire un mot du jour au lendemain, cette sentence imposait de mettre ses petites à la DASS. Accepter la stratégie de Gisèle Halimi en refusant de s'excuser et en se plaçant comme victime était, à ce moment-là, un acte de bravoure incroyable. Cela fait de ces femmes des personnages cinématographiques très forts mais c'est d'autant plus fort de savoir qu'elles ont existé.

L. E. : À l'époque, on recommandait souvent aux femmes qui étaient inculpées pour avortement illégal de s'écraser le plus possible et de s'excuser pour avoir la peine la plus basse possible. Mais Michèle Chevalier et Marie-Claire ont accepté de plaider l'innocence et de se tenir au fait que c'était la loi qui était coupable et qui devait être changée.

Y. M. : Michèle Chevalier, employée à la RATP, était une femme très cultivée parce qu'elle passait toutes ses pauses à la bibliothèque et c'est en tombant sur le livre que Gisèle Halimi avait écrit sur Djamila Boupacha qu'elle a découvert l'existence de cette avocate.

Or, en allant la voir, elle a immédiatement adhéré au fait que cette loi était effectivement injuste pour les personnes issues d'un milieu social modeste comme le sien et a osé l'affirmer aux côtés de celle qui la représentait.

L. E. : C'est comme cela que s'est imposé le titre aussi : nous avons envie d'être du côté des victimes, de celles qui étaient opprimées et ont osé défier le système et les lois. Évidemment, c'est Gisèle Halimi qui allume l'étincelle en proposant cette stratégie mais sans le courage de ses clientes, rien n'aurait pu se passer.

En quoi cette affaire pouvait-elle trouver un écho retentissant dans notre époque ?

Y. M. : Les droits acquis ne l'étant jamais de façon définitive, il faut rester vigilant. On le voit particulièrement bien dans nos sociétés où le droit des femmes à disposer de leur corps est régulièrement mis à mal. En France, le droit à l'avortement a été inscrit dans la Constitution le 8 mars 2024 mais à l'échelle du monde, cela reste inquiétant. Il n'y a qu'à voir aux États-Unis, où l'on note un terrible retour en arrière ; en Pologne ; et même à Monaco où en novembre 2025, le prince Albert réaffirmait l'illégalité de l'avortement.

L. E. : Mais de manière plus générale, ce film parle des injustices faites aux femmes, thème qui est encore extrêmement présent dans le monde et en France. Quand on sait qu'aujourd'hui, en France, seul 1% des viols sont condamnés, que la situation des mères célibataires reste extrêmement précaire, on voit bien que cette histoire reste d'actualité.

Certaines répliques résonnent en effet parfaitement avec des affaires contemporaines...

Y. M. : « La honte doit changer de camp » est une phrase qui a souvent été entendue lors de l'affaire Gisèle Pélicot, en effet. Nous y tenions car au-delà du fait que des synchronicités se soient créées avec cette affaire, cette phrase avait été prononcée par Gisèle Halimi durant le procès d'Aix-en-Provence.

L. E. : Or, même si cela devient plus rare, on entend encore trop souvent, dans des affaires de viol, des phrases du type : « Mais comment était-elle vêtue ? Est-on bien sûr ? Ne l'a-t-elle pas un peu cherché ? », etc.

Y a-t-il des personnages fictifs dans votre film ?

Y. M. : Pour les besoins de la dramaturgie, nous en avons créé certains. Le personnage de Colette en fait partie : cette assistante de Gisèle Halimi nous a été inspirée par un documentaire qui racontait que lors d'une assemblée de l'association *Choisir*, une militante avait osé remettre en question le système de vote et que Gisèle l'avait convoquée dans son bureau pour la recadrer avec une phrase du genre « nous ne sommes pas toutes égales ».

L. E. : Cette information nous donnait des clés sur qui était Gisèle Halimi. Derrière le personnage public qui s'exprimait de manière calme et posée en interview, il y avait une femme plus virulente, avec un tempérament sanguin et une façon de parler un peu acerbe.

La scène où elle décide de faire publier la photo de Marie-Claire dans Paris Match contre son gré nous a ainsi été inspirée par une anecdote retracée par sa petite-fille qu'elle avait trahie en publiant sa photo contre son gré. Ces aspérités nous offraient encore une fois l'occasion de dessiner un personnage complexe et n'ôtait rien à l'admiration que suscite son combat.

Y. M. : C'était intéressant de développer cela car on demande encore beaucoup aux femmes publiques d'être gentilles, souriantes et jolies. On n'aime pas trop les personnages féminins rugueux, complexes ou peu sympathiques. Si elles sont trop en colère, on les traite d'hystériques ; si elles ne sont pas souriantes, on les taxe d'aigries... On balaye encore trop souvent le discours d'une femme par une réflexion sur son style.

Comment Charlotte Gainsbourg s'est-elle imposée dans le rôle de Gisèle Halimi ?

L. E. : Charlotte Gainsbourg était l'actrice idéale pour ne pas faire d'Halimi un personnage monochrome car elle aussi est une femme dotée de plusieurs facettes. Elle a un côté rock mais surtout un mélange d'autorité, de froideur et de fragilité qui nous rappelaient Gisèle. On adorait sa sensibilité à fleur de peau, cette blessure originelle qu'elle laisse paraître, et sa filmographie nous permettait de croire qu'on pourrait l'amener là où nous voulions. On ne savait pas exactement à quoi cela allait ressembler et cela nous excitait beaucoup.

Y. M. : Nous n'avions en effet pas envie d'une figure d'autorité. Il fallait une actrice qui pourrait incarner toute l'humanité, la profondeur et la complexité du personnage. La scène de rencontre entre les trois personnages montre bien cela : en un regard de Charlotte, on comprend très bien pourquoi Gisèle s'agace de la visite impromptue de Michèle et Marie-Claire, puis décide de s'emparer de cette affaire. En une fraction de seconde, elle passe de la froideur à la sensibilité parce qu'on la sent touchée à un endroit très précis de son intimité.

De quelle manière avez-vous travaillé avec elle ?

L. E. : En étant nous-mêmes comédiens, il faut dire que la direction d'acteurs est quelque chose qu'on affectionne particulièrement et dans lequel on s'amuse beaucoup. Voilà pourquoi ce qui nous intéresse toujours, c'est de partir des comédiens et de ce qu'ils sont. C'est un peu le cœur de notre travail et de notre mise en scène : quand on réfléchit à des scènes, on pense bien plus aux dialogues et aux comédiens qu'à la technique.

Y. M. : Elle était naturellement anxieuse de s'attaquer à un monument comme Halimi mais nous avons commencé par lui expliquer que nous n'attendions pas d'elle une imitation. On a évidemment travaillé le stylisme et la coiffure, pour qu'elle se sente proche de son personnage mais ce qui nous intéressait, c'était de voir ce qu'elle, Charlotte, allait dégager dans ce rôle.

L. E. : Il faut dire que si les gens connaissent le nom de Gisèle Halimi, ils n'en ont pas une image suffisamment claire pour être perturbé par une autre tête ou une autre voix. Cela offrait une liberté dont on s'est volontiers emparé.

Y. M. : Sur le plateau, Charlotte s'est révélée incroyable. Elle était extrêmement disponible, à la fois douce et enthousiaste. C'est une comédienne qui est réceptive à tout ce qu'on lui demande et n'hésite pas à se lancer. Elle nous a subjugués par son humilité, sa simplicité et sa faculté à ingérer toutes les propositions qu'on lui faisait. Le dialogue avec elle était toujours fluide.

Et comment Cécile de France s'est-elle glissée dans la peau de Michèle Chevalier ?

L. E. : Pour incarner cette mère extrêmement courageuse, prête à tout pour ses enfants, il fallait une comédienne dotée d'une intensité folle et Cécile de France a cette puissance et cet engagement. D'ailleurs, le personnage l'a tellement touchée qu'elle s'en est emparée avec une force incroyable.

Y. M. : Elle y a mis toute son humanité et, elle aussi, nous a bluffés sur le tournage. Pour la longue scène où Michèle témoigne face au juge, Cécile était si captivante que c'est devenu un long plan séquence. Nous avons fait trois ou quatre prises d'un bloc et elle déroulait à chaque fois sept ou huit minutes de texte avec une intensité folle. Résultat : d'un rôle tout petit sur le papier, elle en a fait un rôle énorme à l'image : par sa performance, une évidence s'impose, celle du duo, du trio, du film de femmes.

Avez-vous mis du temps à trouver votre Marie-Claire ?

Y. M. : Il y a eu en effet un long casting pour trouver l'actrice qui l'incarnerait mais quand Saül Benchetrit est arrivée, nous avons eu tous les deux un vrai coup de cœur. Ce qu'on aimait beaucoup, c'était la sensibilité et la simplicité de Saül. Pour ne pas tomber dans le pathos malgré la situation terrible dans laquelle est Marie-Claire, il fallait une actrice qui ait en elle une colère, un courage, et qu'elle ne soit pas que dans les larmes, la tristesse et l'abattement. Ce personnage devait être à la fois affecté et capable de se dresser. Or Saül dégageait ce mélange parfait. Et malgré son jeune âge, elle avait déjà un sacré savoir-faire.

Grégory Gadebois serait-il devenu votre acteur fétiche ?

L. E. : Tout à fait ! Après *Pile poil*, notre premier court-métrage, on lui a dit qu'il serait obligé de jouer dans chacun de nos films et pour l'instant, il semble consentant. D'ailleurs, la première fois qu'il a rencontré l'équipe de *L'affaire Marie-Claire*, il n'avait même pas encore lu le scénario. C'est une vraie rencontre humaine et artistique avec Gregory car il trimballe une force et une humanité rares.

Saviez-vous dès l'écriture que vous tiendriez des rôles dans ce film et comment les avez-vous choisis ?

Y. M. : À chaque fois, on se demande lequel on va pouvoir porter. J'ai jeté mon dévolu sur Jacques Monod, prix Nobel de médecine. Cet homme un peu plus vieux que moi n'était pas encore un ami intime de Gisèle au moment du procès de Bobigny mais nous avons légèrement modifié les curseurs temporels pour les besoins de la narration. Ce qui est intéressant quand on a les deux casquettes, c'est qu'à l'écriture, on imagine des choses sur les personnages mais quand il s'agit de les incarner, d'autres choses apparaissent. Avec Monod, j'ai découvert qu'il avait beau être un ami et un soutien de Gisèle, il aimait bien garder le pouvoir en lui disant ce qui était bien ou pas. Et je trouvais intéressant de montrer que cela existait, même chez les plus grands alliés masculins.

L. E. : Quant à moi, j'incarne donc la fameuse Colette, personnage inventé d'assistante. La relation avec Gisèle démarre d'un conflit mais elles vont nouer une relation d'aide, d'entraide et construire ensemble. J'aime son côté grande gueule parce qu'elle fait partie de ce groupe de femmes qui se dressent, bâtissent et ébranlent le système.

Quelles exigences aviez-vous en matière de mise en scène ?

L. E. : Le leitmotiv était : pas d'effet ! L'idée étant toujours de partir des situations et des comédiens, nous étions attentifs. L'important est de se concentrer sur le cœur de la scène, ce qu'il s'y passe et l'émotion qu'elle procure. En termes de découpage, de mouvements de caméra, ce qu'on aime c'est lorsque la caméra et la mise en scène s'effacent pour laisser seul le spectateur avec les personnages.

Y. M. : Dans cette optique, il fallait veiller à ne pas se laisser engloutir par la forte présence visuelle des années 70. Dans l'imaginaire collectif, c'est assez chatoyant les « pattes d'eph », le Orange, et tout ça, mais avec les chefs déco et costumes nous étions vigilants pour que nos acteurs et nos actrices restent au centre de l'histoire.

Avez-vous néanmoins procédé à une reconstitution historique des lieux de vie de Gisèle Halimi ?

L. E. : Stéphane Taillasson, le chef décorateur, a retrouvé des photos et des vidéos de l'appartement de Gisèle Halimi. Mais la vérité, c'est que cet appartement était plutôt moderne et ses volumes ne tranchaient pas assez avec l'appartement des Chevalier, qui

était dans une barre HLM de l'époque, donc quelque chose d'assez moderne, aussi, et carré. Nous avons donc installé notre Gisèle dans un immeuble haussmannien ; cela exprimait quelque chose de la différence de classe et permettait une meilleure lisibilité de l'histoire que nous voulions raconter.

Y. M. : Parmi les accessoires qui jonchaient le bureau de Gisèle Halimi, nous avons recherché ceux qui nous semblaient les plus cinématographiques et s'inséraient bien dans le décor. Il y avait notamment une bibliothèque qui occupait une grande place de la pièce et racontait sa passion des livres, mais aussi des éléments orientaux, des lampes et des fauteuils. C'était fascinant d'ailleurs de voir jusqu'où les équipes déco avaient poussé le détail : en arrivant sur le décor, on avait l'impression de basculer dans des photos.

Pour la musique, comment avez-vous travaillé ?

Y. M. : Nous avons eu l'immense chance que Philippe Rombi compose la musique du film et cela a été une collaboration magique car on s'est très vite accordés. Nous avions envie d'une musique qui transcende l'image et crée des élans pour nous amener dans l'émotion. La musique ayant ce pouvoir, on ne voulait pas s'en priver.

Or, en proposant des thèmes, Philippe réécrivait certaines scènes : sa musique apportait une autre réflexion et rajoutait une dimension au propos. Dans une scène de réflexion, par exemple, elle apportait de l'espoir. Mais il savait aussi rester à l'écoute quand nous avions des envies précises, comme un morceau orchestré pour la fin. Il a composé un thème qui monte crescendo, jusqu'à une sorte de bouquet final. En assistant à l'enregistrement de cette musique symphonique à la Seine musicale, on a saisi toute la dimension sensorielle et la charge émotionnelle que cela apporterait.

L. E. : C'est impressionnant de voir un orchestre de quarante musiciens face à un chef d'orchestre qui les dirige de manière synchronisée avec ce que lui voit à l'image. Et voir tout ce petit monde pleurer face à l'écran restera un grand moment.

ENTRETIEN AVEC
CHARLOTTE GAINSBURG (Gisèle Halimi)

Quelle image aviez-vous de Gisèle Halimi avant de vous engager dans ce projet ?

Comme beaucoup de personnes j'imagine, je connaissais surtout la grande figure publique : une voix, une présence, quelques images très marquantes. Mais je ne connaissais pas vraiment le détail du procès de Bobigny, ni l'intimité de la femme derrière l'avocate. Le scénario m'a permis d'entrer dans quelque chose de beaucoup plus incarné. Je me suis renseignée autant que possible, en regardant beaucoup d'archives, d'émissions et j'ai découvert une figure extrêmement forte. Comme pour chaque projet mais peut-être encore davantage quand il s'agit d'une personnalité réelle, il y a donc eu une envie très spontanée de s'engager... puis est venu le moment où j'ai mesuré le défi. Mais quand un rôle fait un peu peur, c'est précisément ce qui est excitant.

Comment vous êtes-vous préparée en amont ?

J'ai d'abord lu Gisèle Halimi avant le tournage, et ses livres m'ont beaucoup nourrie, parce que certains révèlent une part plus intime de sa vie, notamment son rapport à sa mère. On comprend à quel point ce lien a participé à construire sa personnalité, son désir d'émancipation et sa manière d'être au monde. Ce que j'ai trouvé très beau dans le scénario de Lauriane et Yvo, c'est qu'ils ont justement tissé le film autour de cette relation mère-fille, pas seulement autour de la figure publique ou politique. Retrouver ça dans ses écrits m'a beaucoup aidée à entrer dans le personnage de manière plus sensible.

J'ai aussi beaucoup regardé ses interviews télévisées, tout ce que je pouvais trouver, je le prenais. Puis, à un moment, il a fallu prendre un peu de distance avec la "vraie" Gisèle Halimi, pour ne pas rester dans l'imitation et pouvoir me l'approprier.

Le fait d'incarner un personnage réel change-t-il votre rapport au rôle ?

Oui, forcément, incarner une personne qui a réellement existé implique une forme de responsabilité différente. On pense aux proches, à ceux qui l'ont connue, à ce que cette femme représente aussi pour beaucoup de gens.

Mais en même temps, ce qui était intéressant avec Gisèle Halimi, c'est que même si sa voix et son nom sont très présents dans l'imaginaire collectif, son visage n'est pas forcément aussi identifié par tout le monde. Ça laissait une vraie liberté d'interprétation, et permettait surtout de chercher une incarnation plutôt qu'une reproduction exacte.

Par quel biais êtes-vous entrée dans le personnage ?

Beaucoup par sa voix. Sa voix m'a accompagnée chaque jour et elle avait quelque chose de rassurant, presque comme une présence qui m'aidait à entrer dans le rôle.

Mais c'était aussi le plus délicat car la diction de Gisèle était particulière : elle avait une manière de parler très travaillée et je me suis demandé jusqu'où il fallait que je m'en

rapproche. Finalement, j'ai essayé d'en capter quelque chose, sans me déguiser pour que cela reste sincère.

Sa silhouette, aussi, m'a aidée. Et puisque nous avions la chance d'avoir récupéré certains éléments de sa véritable garde-robe, cela la rendait très vivante à mes yeux.

Il en allait de même pour les objets ou les livres qu'elle aurait pu avoir chez elle... je cherchais toutes les connexions possibles. J'y étais sensible car j'ai un rapport très fort à la mémoire des objets - sans doute à cause du travail que j'ai effectué autour de mon père pour créer la Maison Gainsbourg. Entrer dans un lieu presque sacré vous aide à ne pas faire de faux pas.

Comment avez-vous appréhendé les scènes de procès ?

Je savais que les scènes de procès étaient un des grands axes du film, donc elles demandaient une préparation assez particulière. N'ayant jamais joué une avocate, il fallait trouver cette manière très précise de porter la parole et de tenir un tribunal.

Comme ces séquences arrivaient plus tard dans le tournage, j'ai eu le temps de vivre avec les textes assez longtemps. Je les travaillais en parallèle du reste, presque en continu. Et finalement, cette préparation progressive m'a beaucoup aidée à entrer naturellement dans ces scènes-là.

Reprendre les mots exacts de la plaidoirie de Gisèle Halimi vous a-t-il aidé ?

Oui car j'avais le sentiment que cela me donnerait une vraie crédibilité. Le texte est tellement beau, ce qu'elle dit est tellement fort, qu'on n'avait aucune envie d'y toucher. Il a simplement été resserré.

La complicité avec Cécile de France et Saül Benchetrit s'est-elle créée naturellement ?

Oui, très naturellement. Ce qui était particulièrement beau sur ce film, c'est qu'il réunissait plusieurs générations d'actrices autour de figures féminines très fortes. Sur un plateau, cela crée forcément une énergie particulière. Il y avait quelque chose de vivant dans la circulation entre nous, dans la manière de travailler, de se répondre dans les scènes.

Avec Cécile, les choses ont été très simples immédiatement, parce qu'elle a une chaleur et une tendresse naturelles. Et avec Saül, c'était très émouvant aussi. Voir une jeune actrice au début de son parcours, observer son instinct, cela m'émeut toujours énormément.

Il y avait vraiment, pendant le tournage, une sensation de troupe féminine autour du film, et ça faisait écho de manière forte à ce que raconte l'histoire.

Quel partenaire était Grégory Gadebois ?

J'ai beaucoup aimé travailler avec lui car au-delà d'être un acteur formidable, j'ai été touchée par sa simplicité et sa générosité. Sur ce plateau, il y avait énormément de générosité.

Comment s'est passée votre collaboration avec Lauriane Escaffre et Yvo Muller ?

Ils ont tout fait pour me mettre en confiance. J'arrivais avec un grand désir de bien faire et aussi avec le sentiment de porter une figure importante, donc forcément avec un sentiment de responsabilité. Mais très vite, Lauriane et Yvo m'ont dit quelque chose qui m'a beaucoup aidée : ils ne voulaient pas que je me transforme entièrement en Gisèle Halimi mais que s'opère un mélange entre elle et moi. Ça a ouvert quelque chose de beaucoup plus libre dans le travail, avec tous les curseurs qu'il a fallu mesurer ensemble : jusqu'où aller ? Qu'est-ce qui sert le rôle ? Qu'est-ce qui, au contraire, risque de le desservir ?

Je garde surtout un souvenir très heureux du tournage avec eux. Ce sont eux-mêmes des comédiens, donc ils apportent un soin particulier à la direction d'acteur. De ce point de vue il y avait beaucoup de douceur et de confiance sur le plateau.

Le message du film résonne très fortement dans nos sociétés actuelles. Est-ce que cela vous a accompagnée pendant le tournage ?

Au moment du tournage, en tant qu'acteur, on n'est pas forcément dans la réflexion sur l'impact possible ou la résonance actuelle mais plus dans la sincérité de jeu et la force des situations.

Mais c'est vrai que ce qui est frappant avec le procès de Bobigny, c'est de réaliser à quel point cette histoire est récente. On parle de droits qui, pour ma génération, semblaient presque acquis. Beaucoup de femmes ont grandi avec l'idée que certains combats avaient été gagnés définitivement. Et aujourd'hui, on voit bien que ça ne l'est jamais vraiment, c'est très inquiétant.

Le film rappelle aussi quelque chose d'essentiel : derrière les grands débats politiques ou idéologiques, il y a toujours des vies concrètes, des femmes, des familles, des corps. C'est ce que Gisèle Halimi avait profondément compris avec le procès de Bobigny, c'est qu'il fallait sortir l'avortement du débat abstrait, moral ou idéologique, pour ramener la question à la réalité vécue. En donnant un visage et une parole à ces femmes, elle a déplacé le regard de toute une société. C'est sans doute pour ça que cette histoire résonne encore aussi fortement aujourd'hui.

Avez-vous pensé à vos filles en faisant ce film ?

Oui, bien sûr. Le film est selon moi très universel et il touche sans doute davantage et de façon très concrète quand on est mère. Ma fille aînée vivait aux États-Unis au moment où le droit à l'avortement a été remis en cause, donc forcément concernée par le sujet. Mais

en faisant ce film j'ai pensé à nous toutes, et moi-même tellement impactée par le fait que cette histoire n'est pas si lointaine.

ENTRETIEN AVEC
CÉCILE DE FRANCE (Michèle Chevalier)

Qu'avez-vous ressenti à la lecture du scénario ?

J'ai aimé l'idée dramaturgique qu'ont eu Lauriane et Yvo pour raconter cet événement devenu un moment clé dans l'histoire de l'humanité. Leur vision consistait à broser le portrait de Gisèle Halimi en mettant en parallèle deux duos mère-fille : celui qu'elle forme avec sa mère Fritna, et celui que forment Michèle et Marie-Claire Chevalier. Plus que des résonances, ces deux relations étaient comme un miroir inversé. Enfant mal-aimée, rejetée, opprimée, Gisèle a passé sa vie à essayer de trouver une explication rationnelle à ce désamour maternel. Lorsqu'elle rencontre Marie-Claire et sa mère, une femme aimante déterminée à défendre sa fille, Gisèle perçoit donc tout ce dont elle a été privée.

Qu'est-ce qui vous attirait dans le personnage de Michèle ?

Venant du théâtre, j'ai toujours une approche physique, organique, de mes personnages. Or je sentais qu'il y avait de la place en moi pour interpréter une mère de manière animale, physique, par mon corps mais aussi par mes paroles. Dans les dialogues, je voyais à la fois de la profondeur, de la simplicité, de la sincérité, et j'aimais particulièrement le fait qu'elle soit fidèle à ses principes et qu'elle ose parler. On sait qu'à l'époque, il était très difficile et éprouvant de parler de choses intimes et sexuelles, comme elle a eu à le faire au tribunal. Voilà pourquoi je sentais qu'il fallait le jouer comme une lionne qui défend son lionceau, qui est prête à bondir et qui choisit, par amour, de stopper la souffrance de sa fille. La force et le courage de cette femme me faisaient dire que Michèle n'avait rien d'une petite chose fragile sauvée par la super-héroïne idéalisée que peut être Gisèle Halimi.

En quoi la réflexion sur ce rapport d'égalité vous intéressait-elle ?

Gisèle a opéré un transfuge social mais elle est issue d'un milieu pauvre. Michèle, elle, n'a pas fait d'études, mais elle est intelligente, curieuse et, en allant régulièrement à la bibliothèque de la RATP, elle s'est cultivée. Malgré leur différence de milieu social, j'aimais bien l'idée que leur courage les mette sur un pied d'égalité. On connaît celui de Gisèle mais Michèle a eu l'intelligence et la clairvoyance de comprendre où son avocate voulait aller, puis le courage et l'audace de faire le procès de la loi de 1920, et pas celui de sa fille, finalement.

Michèle risquait gros en prenant ce parti...

Reconnaître les faits, avouer qu'elles avaient enfreint la loi et ne pas s'en excuser était très risqué en effet. Mais Michèle avait compris que cette loi de 1920 était vraiment une catastrophe pour l'humanité, puisqu'en plus de risquer l'emprisonnement, les femmes supportaient la honte, la culpabilisation et elles risquaient leur vie. Le film raconte comment l'avortement entraînait la mort, des tragédies, des vies gâchées, beaucoup de

traumatismes et de drames humains. Or Michèle était déterminée à suivre la stratégie de son avocate pour s'adresser à l'opinion publique afin de changer la loi, la société, et que ce procès devienne un grand procès politique.

En parlant de sa mère, Marie-Claire disait qu'elle était une femme forte, de caractère, et qui ne se laissait pas faire. Mais cela n'empêche pas qu'elle avait aussi très peur. Parce que si elle perdait le procès, elle savait qu'elle irait en prison et que ses petites filles seraient envoyées à la DASS. C'est ça la clé de ce personnage : un déchirement entre sa détermination à stopper la souffrance de son aînée et de toutes les femmes et sa responsabilité envers ses propres enfants.

Les documents sur Gisèle Halimi sont nombreux mais on connaît moins Michèle et Marie-Claire Chevalier. Avez-vous effectué des recherches pour en connaître plus sur votre personnage ?

Gisèle Halimi évoque souvent Michèle dans ses livres. Elle écrivait qu'elle était « *droite dans ses bottes* » et qu'il y avait « *un côté rectiligne chez elle* ». Cette phrase résonnait très fort en moi parce qu'elle ramenait à quelque chose de physique.

Et puis j'ai pu m'appuyer sur un documentaire que Lauriane et Yvo m'ont montré et qui m'a beaucoup servi. On y voit Marie-Claire, âgée d'une quarantaine d'années, se confier à une journaliste dans sa cuisine. Elle parle de sa maman et c'est très fort parce que ses mots sont beaux, simples et vrais. Or, j'ai eu la chance de pouvoir insuffler certaines de ces informations dans mes répliques, notamment lorsque Michèle témoigne à la barre. Lauriane et Yvo m'ayant accordé cette liberté, j'étais heureuse car cela me permettait de lui rendre hommage en montrant un peu plus qui elle était.

Quelle fut votre réaction en rencontrant Jennifer, la fille de Marie-Claire ?

C'était émouvant car elle a eu la gentillesse de partager son vécu avec nous. Elle nous a raconté notamment que sa naissance avait procuré un immense bonheur à sa mère qui craignait que l'avortement ne l'ait rendue stérile. Cela m'a permis de toucher du doigt la réalité et ça nous a aussi rappelé la responsabilité que nous avons tous à raconter leur histoire. Lorsqu'on interprète des gens qui ont existé et vraiment vécu un épisode traumatique, ce n'est pas rien.

Quelle relation avez-vous nouée avec Saül Benchetrit qui incarne Marie-Claire ?

Tout de suite, nous savions qu'elle serait mon lionceau et moi, sa maman-lionne. Mais Marie-Claire étant, malgré tout ce qu'elle a vécu, une jeune fille forte, nos personnages représentent aussi l'association de deux forces. En fait, on n'existait que par nous deux et formions ce fameux duo qui, à travers les yeux de Gisèle, représente tout ce qu'elle aurait aimé vivre avec sa mère. En plaçant Fritna dans la salle d'audience, Yvo et Lauriane ont fait du tribunal un petit théâtre qui remettait en scène le drame de la vie de Gisèle. Je trouve que c'est un choix dramaturgique puissant. J'avais donc bien conscience qu'il

fallait former avec Saül un binôme très soudé pour qu'à chaque fois que Gisèle pose les yeux sur nous, elle voit la mère louve et sa petite.

Pendant tout le tournage, Saül et moi étions donc très fusionnelles, cela a été très fort et ça nous a beaucoup aidées parce que quand l'une de nous passait à la barre, on était ultra connectées par le regard, comme si un cordon ombilical nous reliait entre la barre et le banc des accusés.

Comment s'est passé le travail avec Lauriane et Yvo ?

C'est toujours très agréable d'être dirigé par des comédiens parce qu'ils savent très bien ce dont un acteur a besoin pour tout donner et être à la hauteur de l'enjeu émotionnel qui nous est proposé. Tout au long du tournage, Lauriane et Yvo nous ont entourées de tout leur amour, leur bienveillance et leur attention.

Par ailleurs, ils laissaient beaucoup de place pour proposer des choses et créer. On n'a pas toujours cette chance ; là, il y avait quelque chose de très collaboratif, collégial sur leur plateau.

C'est ça aussi qui m'a donné envie de travailler avec eux : ce sont des humanistes, pas des réalisateurs avides de prouver ce qu'ils savent faire. On sent que cela a du sens pour eux de raconter ces histoires, leur désir de cinéma est sain, harmonieux, juste et beau.

Quel souvenir gardez-vous du tournage de cette scène de témoignage à la barre ?

Contrairement à la plaidoirie de Gisèle, le témoignage de Michèle n'a pas été repris mot pour mot, même avant que je n'y ajoute des petites choses. Le vrai discours était plus simple mais nous nous sommes offert la liberté d'aller un peu plus loin dans le récit intime, en parlant de sexualité, de sang, etc. pour toucher les jeunes qui osent plus aborder ces sujets-là aujourd'hui. Or, pour tourner cette scène, je me suis laissée porter par l'intensité émotionnelle de Michèle. Pour chacun, la scène de témoignage était un moment à ne pas rater, de toute façon ; c'était un peu le climax de notre parcours sur le tournage, et toutes les équipes étaient conscientes de cela. Mais nous étions aussi aidés par l'atmosphère qui se dégageait dans la vraie salle d'audience. Ce n'était pas un décor comme un autre, il était plein de vibrations. En y entrant, nous étions tous chargés émotionnellement et très conscients de notre citoyenneté ; il y avait quelque chose d'humain, de très puissant et cela renforçait notre sentiment de responsabilité. C'était fou de se dire que dans ce tout petit tribunal, s'était joué un tournant de l'humanité.

En quoi un rôle comme celui-ci engage la citoyenne que vous êtes ?

En endossant ce rôle, j'avais un désir de rendre hommage à ces deux femmes et à toute la famille Chevalier. Nous avons beaucoup pensé à eux pendant le tournage. À mes yeux, il était important que toute cette souffrance ait servi à quelque chose. Car si elle a servi à changer la loi et que cela reste aux yeux de tous comme une victoire, il ne faut pas oublier que ces femmes ont aussi été stigmatisées et qu'elles ont beaucoup souffert de devoir se plonger dans leur passé au moment du procès.

Par ailleurs, nous sommes toujours en proie à une dangereuse remise en question du droit à l'avortement. Cet acquis a eu beau faire progresser l'humanité, 40% des femmes vivent encore dans des pays où l'IVG est interdite aujourd'hui. Cela veut dire qu'il existe encore chaque jour des avortements clandestins, réalisés dans des conditions déplorables et qui provoquent encore une fois des drames humains.

ENTRETIEN AVEC
SAÛL BENCHETRIT (Marie-Claire Chevalier)

À seulement 18 ans, aviez-vous eu vent du procès de Bobigny ?

Oui, car j'ai grandi entourée de femmes fortes, aux parcours différents. Très tôt, ma mère m'a initiée à la cause des femmes en me parlant notamment de la figure que représentait aux yeux de beaucoup Gisèle Halimi. Le procès de Bobigny faisait donc partie de ces histoires que je connaissais depuis longtemps. J'ai toujours été très admirative de Gisèle Halimi, de Michèle Chevalier, de Marie-Claire, mais aussi de toutes les femmes impliquées dans ce procès.

Comment vous êtes-vous préparée à incarner Marie-Claire Chevalier ?

Au-delà du scénario, j'ai relu *La Cause des femmes*, le récit de Gisèle Halimi, et lu *Fritna*, puisque je savais que cette dimension mère-fille serait importante dans le film. J'ai lu aussi beaucoup d'articles, cherché des témoignages, regardé des documentaires, tout cela en essayant de comprendre ce que pouvait signifier, à seize ans, le fait d'être jugée. Avec Cécile de France, nous avons également eu la chance de rencontrer Jennifer, la fille de Marie-Claire Chevalier et cet échange a été très précieux.

Je savais que le film prenait quelques libertés dans la reconstitution des faits : dans la réalité, le procès de Marie-Claire s'est tenu à huis clos, parce qu'elle était mineure, mais Lauriane et Yvo ont choisi de la faire apparaître dans le même espace que les autres femmes pour donner une unité dramatique et symbolique au récit. Mon travail consistait donc à trouver un point d'équilibre entre la vérité historique, ce que je pouvais percevoir de la vraie Marie-Claire, et la place qu'elle devait occuper dans le film.

Était-ce important pour vous que Marie-Claire ne soit pas une victime faible ?

C'était essentiel. Ce qui me préoccupait le plus, c'était qu'elle ne soit pas simplement "la jeune fille" du récit. Bien sûr, à cet instant de l'histoire, elle est très jeune, entourée d'adultes, et on voit bien que son destin est constamment décidé par d'autres. Mais au fond, ce qui me bouleverse chez elle, c'est qu'elle a été la première à dire non. Sa mère lui avait dit qu'elle pouvait garder l'enfant et elle a fait le choix délibéré de refuser. Je voulais absolument qu'on sente cette force-là : au-delà de sa jeunesse, il fallait qu'on voie sa colère et sa détermination. Je ne voulais pas qu'on éprouve de la pitié pour elle, ni qu'elle apparaisse larmoyante. Nous avons d'ailleurs longtemps cherché pour trouver cette justesse-là.

Comment votre relation avec Cécile de France s'est-elle construite sur le plateau ?

Très naturellement. Avant même de la connaître, Cécile de France était une actrice que j'admirais énormément. Ce qui m'a frappée lors de notre rencontre, c'est qu'elle est dans la vie comme à l'écran : d'une sincérité et d'une bienveillance rares. Pour une relation

mère-fille aussi forte, c'était précieux. Elle avait une douceur immense, mais jamais infantilisante. Il y avait beaucoup de respect.

Et puis nous traversons ensemble des scènes très dures. Nous passons nos journées à entendre des récits de violence, de viol, de domination, et dans un tel contexte, un lien particulier se crée forcément. Entre les prises, le simple fait de respirer ensemble, de se demander si ça allait, de se retrouver le lendemain avec l'envie commune de raconter cette histoire, a beaucoup compté.

Pendant les scènes de plaidoirie, notamment, ressentiez-vous ce lien très fort qui unit vos personnages ?

Oui, tout à fait. Dans ces scènes, mais aussi dans celle au commissariat, je sentais quelque chose de très solide. Comme dans la vie, lorsqu'on sait qu'on peut s'appuyer sur quelqu'un, cela donne paradoxalement la force de tenir debout seul.

Dans les scènes de plaidoirie, il y avait des regards, parfois un geste, une main serrée. Rien que ça suffisait à faire exister le lien entre nos personnages.

Quelle scène vous a le plus marquée pendant le tournage ?

La scène qui m'a le plus troublée est celle que l'on découvre en flash-back et qui revient sur le viol de Marie-Claire. Quentin Gouverneur, qui interprète le violeur, est un acteur formidable et je me souviens particulièrement du moment où Marie-Claire arrive chez lui, qu'il ferme la porte et prend un air menaçant. Dès la première prise, son regard m'a saisie physiquement. J'ai ressenti une vraie détresse, une perte de contrôle. Ce sont des sensations que beaucoup de femmes connaissent : cet instant où l'on comprend soudain que le rapport de force peut basculer. C'était très bouleversant à jouer, mais aussi important car il faut raconter ces situations-là.

Comment Lauriane Escaffre et Yvo Muller vous ont-ils dirigée ?

Avec beaucoup de bienveillance et de précision. Ils sont la preuve qu'on n'a pas besoin de se faire violence pour créer. Sur un sujet pareil, c'était essentiel. Ils veillaient à ce que tout se passe bien, humainement, et ils me faisaient confiance. Il y avait une vraie confiance mutuelle entre nous. Ce que j'ai ressenti, c'est qu'ils voulaient profondément redonner vie à Marie-Claire à travers le cinéma.

Ressentez-vous une fierté ou une responsabilité à porter cette histoire auprès de votre génération ?

Contribuer à redonner une voix à cette histoire et à la maintenir vivante dans la mémoire collective, était un immense privilège mais je ne me suis jamais pensée comme une porte-parole de ma génération. En revanche, je suis très heureuse de pouvoir parler de cette histoire aujourd'hui parce qu'elle reste d'une actualité profonde. Aujourd'hui, nous avons cette liberté et elle peut sembler évidente, mais elle reste fragile, et dans beaucoup

de pays, elle n'existe toujours pas. Et ce qui me touche, c'est qu'un jeune public puisse voir ce film et mesurer qu'en 1972, une jeune fille de seize ans vivait cela en France.

Mais la responsabilité que je ressentais était surtout envers Marie-Claire Chevalier elle-même. Adulte, elle avait confié que ce qui la blessait le plus était d'avoir le sentiment que son histoire avait été oubliée. Il est vrai que si les filles de mon âge connaissent le combat de Simone Veil et la loi sur l'IVG de 1975, on sait moins qu'il y a eu, trois ans plus tôt, ce procès déterminant. Il y a bien eu un regain d'attention autour des cinquante ans du procès, avec des articles, des photographies, mais cela reste encore assez méconnu. Pour moi, il était donc très fort de participer à un film qui rappelle d'où vient cette liberté et de faire connaître Marie-Claire Chevalier, Gisèle Halimi, Michèle Chevalier et toutes les femmes qui ont mené ce combat.

LISTE ARTISTIQUE

Gisèle Halimi
Michèle Chevalier
Claude Faux
Marie-Claire Chevalier
Colette
Jacques Monod
Lucette Duboucheix
Fritna
Micheline Bambuck
Dominique
Hélène
Paul Milliez
Président du Jury
Procureur
Emmanuel
Simone de Beauvoir

Charlotte Gainsbourg
Cécile de France
Grégory Gadebois
Saül Benchetrit
Lauriane Escaffre
Yvo Muller
Sarah Suco
Farida Ouchani
Florence Loiret Caille
Emilie Gavois-Kahn
Aliénor Barré
Marc Barbe
François Perache
Xavier Robic
Saul Escaffre Muller
Marianne Basler

LISTE TECHNIQUE

Un film écrit et réalisé par	Lauriane ESCAFFRE et Yvo MULLER
Montage	Valérie DESEINE
Musique originale	Philippe ROMBI
Image	Jean-François HENSGENS (AFC – SBC)
Chef décorateur	Stéphane TAILLASSON
Cheffe maquilleuse	Stéphane ROBERT
Chef coiffeur	Fulvio POZZOBON
Premier assistant réalisateur	Rémi BOUVIER
Casting	Juliette DENIS (ARDA)
Créatrice de costumes	Emmanuelle YOUCHNOVSKI
Scripte	Délina PETIT PIERRE
Son	Stéphane ISIDORE
	Fanny MARTIN
	Sylvain RETY
Directrice de production	Anne GIRAUDAU-MARIOTTE
Régisseur général	Gwénaél CAMUZARD (AFR)
Directrice de Post-production	Anne-Sophie DUPUCH
Supervision musicale	Matthieu SIBONY
Une production	QUAD
Produit par	Foucalt BARRÉ et Nicolas DUVAL ADASSOVSKY
Productrice associée	Margaux MARCIANO
Producteur exécutif	Hervé RUET
En coproduction avec	GAUMONT
	FRANCE 3 CINÉMA
En association avec	CINÉIMAGE 20
	CINECAP 9
	CINEAXE 7
	IMAGELLIUM 2024
Avec la participation de	DISNEY+
	FRANCE TÉLÉVISIONS
Avec le soutien de	LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

Photo : Marie-Camille Orlando

© 2026 QUAD FAM - ADNP - GAUMONT - FRANCE 3 CINÉMA